

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

Séminaire des 5 + 5 sur la Sécurité Alimentaire

ALGER, les 06 et 07 Février 2012

RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

Dans le cadre du Dialogue Euro-méditerranéen des 5 + 5, il a été décidé d'organiser, à Alger, un Séminaire sur la Sécurité Alimentaire, conformément aux conclusions de la 8ème Conférence des M.A.E du 5 + 5, tenue à Tunis, les 15 et 16 avril 2010. Ce séminaire s'est déroulé à l'INRA Algérie à Alger les 6 et 7 février 2012.

Les experts ont inscrit leurs travaux dans la suite des réflexions déjà engagées dans les différents espaces de concertation internationale tels la FAO (Comité de la Sécurité alimentaire), le G20, l'Union Européenne, l'Union du Maghreb arabe et l'Union pour la Méditerranée.

Pour traiter de la volatilité des prix, outre l'augmentation de la production, l'accent a été porté sur un meilleur échange d'information et de partage d'expérience et une meilleure coopération internationale ainsi qu'une attention aux populations les plus fragiles.

Les travaux de ce séminaire ont permis d'accentuer quatre thèmes majeurs devant conduire à des actions:

- Augmentation de la production agricole domestique (meilleur usage et protection des ressources naturelles fragiles, diversification, qualité des produits) ;
- Renforcement et coordination de la recherche dans un espace euro-méditerranéen 5+5 ;
- Augmentation de la « capacité » des exploitants, des communautés rurales et des institutions pour faire face au changement climatique et gérer de façon durable des ressources fragiles et maintenir des territoires ruraux dynamiques ;
- promotion d'axes prioritaires de lutte contre l'insécurité alimentaire dans le cadre du 5+5.

Quatre ateliers ont été spécifiquement organisés :

- « volatilité des prix des produits agricoles et alimentaires et régulation des marchés »,
- « gestion durable des ressources naturelles et développement des territoires ruraux »,
- « développement de la coopération scientifique et technologique »,
- « promotion du partenariat ».

Les experts ont formulé les recommandations suivantes :

1. Optimisation la production agricole et l'accroissement de l'offre alimentaire nationale :
 - Par l'accroissement des investissements dans le secteur agricole, la modernisation des exploitations agricoles et l'intégration des filières agroalimentaires dans le cadre d'un développement durable respectueux des ressources naturelles ;
 - Sécuriser les revenus des agriculteurs contre les risques économiques et naturels ;
 - Développer et améliorer l'efficacité de la chaîne de valeur, encourager la structuration des filières agroalimentaires par l'organisation professionnelle et interprofessionnelle des acteurs ;
 - Amélioration de l'emploi rural et des conditions de vie permettant la fixation des populations rurales ;
 - Valorisation des spécificités méditerranéennes en matière de diète méditerranéenne, de produits agricoles de terroirs, etc.
2. Renforcer la coopération entre les pays du 5+5: en matière d'échange d'informations et de suivi des prix agricoles sur les marchés internationaux, permettant de développer les capacités d'anticipation sur les crises des prix agricoles ;
3. Favoriser une meilleure régulation des marchés des produits agricoles et alimentaires dans la région prenant en compte les spécificités des cadres et stratégies internationales existantes ; favoriser la transparence et l'information sur les marchés internationaux pour pouvoir anticiper sur les crises et faire les bons choix ;
4. Développer les opportunités de complémentarités, en matière d'échange de produits agricoles entre les pays partenaires du 5+5, à cet effet il est recommandé de mettre en place une « cartographie » des complémentarités possibles en terme d'offre et de demande des produits alimentaires ; (exemple : céréales, complémentarité climatique et saisonnière des produits agricoles) ;
5. Améliorer l'efficacité des systèmes de protection des populations vulnérables dans les périodes de crise des prix alimentaires et mieux cibler les interventions publiques ;
6. Améliorer l'efficacité des systèmes d'approvisionnement alimentaire dans les villes, eu égard à la forte croissance de la population urbaine, notamment des les pays de la rive sud;
7. Favoriser une meilleure gouvernance, favoriser l'approche ascendante et participative;
8. Encourager le développement et la promotion de produits de qualité (par exemple produits de terroirs,...) et des systèmes de protection pour maintenir ou créer de la valeur ajoutée pour les communautés agricoles et les territoires ruraux ;

9. Promouvoir un niveau adéquat d'investissements, tant publics que privés dans l'agriculture, les infrastructures et la recherche, de développement et d'innovation ; créer un cadre financier favorable: allègement de la fiscalité, accès au micro-crédit, en particulier pour les petits agriculteurs et les femmes entrepreneurs ;
10. Diversifier et sécuriser les revenus des producteurs agricoles notamment en promouvant un meilleur équilibre entre les activités agricoles, pastorales, forestiers , piscicoles, touristiques et artisanales ;
11. Construire un espace de formation et de recherche euro-méditerranéen (5 + 5) intégrant la diffusion des savoir-faire, l'expérience et la technologie ; mise en place d'un dispositif permanent (réseau des institutions de recherche 5+5 avec un objectif de dresser un état des lieux des activités et des résultats de la recherche enregistrés au niveau régional ;
12. Développer des mécanismes mutualisés de diffusion de l'information scientifique technique disponible en association avec les acteurs et utilisateurs finaux ;
13. Renforcer les capacités institutionnelles et le potentiel humain de la recherche de transfert de la technologie, notamment dans les pays du Sud. L'encadrement et l'accompagnement des jeunes chercheurs dans ces pays.

Les axes de partenariat suivants ont été retenus :

1. Mettre en place un observatoire sur la sécurité alimentaire des pays du 5+5¹ ;
2. Développer la complémentarité en matière d'échanges de produits agricoles de (rapprocher la réglementation) et renforcer les relations entre producteurs des deux rives ;
3. Favoriser les partenariats publics-privés et privés-privés (échanges et investissements dans la recherche, l'innovation, le transfert de technologies) ;
4. Renforcer la coopération régionale des pays 5+5 dans le cadre des stratégies nationales et régionales d'appui à la sécurité alimentaire, relative à la protection des ressources naturelles (adaptation au changement climatique, lutte contre la désertification et la sécheresse, gestion durable de la ressource en eau et en sol, lutte préventive contre le criquet pèlerin, gestion de la diversité biologique) ;
5. Promouvoir l'alimentation durable (respect de la biodiversité locale, équitable, accessible) et développer l'approche nutrition-santé (recherche, alimentation équilibrée du point de vue nutritionnel, éducation nutritionnelle, diète méditerranéenne, produits de terroir) ;
6. Promouvoir les produits de terroir au niveau national et œuvrer pour la protection des signes distinctifs de l'origine (indications géographiques, ...) au niveau international ;

¹ L'Algérie a proposé d'accueillir l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire et de le doter des moyens nécessaires à son fonctionnement

7. Sensibiliser les collectivités locales aux questions de sécurité alimentaire, encourager le développement de cette thématique dans le cadre des coopérations décentralisées ;
8. Créer un groupe de travail chargé de définir des programmes de recherche prioritaires structurants au niveau régional en les accompagnant par les financements nécessaires.

Les experts recommandent la mise en place d'un mécanisme de suivi pour la concrétisation de ces recommandations en désignant un Point Focal sécurité alimentaire (+ un suppléant) par chacun des dix pays. Les Points Focaux se réuniront pour assurer le suivi de l'application des recommandations du séminaire.

Les experts remercient le gouvernement algérien pour l'organisation de ce premier séminaire des 5+5 sur la sécurité alimentaire et accueillent favorablement la proposition algérienne d'organiser la première réunion des Points Focaux pour établir une feuille de route.

Ces recommandations sont adressées aux Ministères des Affaires Etrangères des dix pays aux fins d'examen lors de leur prochaine réunion.